



Reconnaissance de dettes et passif successoral

Par **bab**, le **01/10/2008** à **12:52**

bonjour !
ma mère est malheureusement décédée d'un cancer en juin 2007, j'ai 2 frères et une demi soeur nous nous entendions tous bien y compris avec le compagnon de ma mère qui est aussi le père de ma demi soeur , il conserve aujourd'hui la jouissance de tous leurs biens dont une bonne partie est à son nom bien qu'acquise en commun.
En décembre 2007 nous avons été informé qu' elle a signé une reconnaissance de dettes pour une somme de 150 000€ daté de mars 2007 à un moment où elle subissait de lourds traitements médicaux.
Il est évident qu'elle n'a jamais touché d' argent : il correspondrait à des travaux effectués par lui sur une maison appartenant à ma mère estimée à 110 000€ par le notaire.
Comment contester cette reconnaissance de dettes?
merci

Par **Tisuisse**, le **02/10/2008** à **14:05**

Contestez par voie de justice.

Par **bab**, le **07/10/2008** à **23:23**

pouvez-vous m'en dire plus?